

INFORMATIONS TRAÇABILITÉ



RESTORIA vous informe que la viande bovine servie est d'origine française, conformément au décret n° 2002-1465 du 17 Décembre 2002 relatif à l'étiquetage des viandes bovines dans les établissements de restauration.



L'origine de toutes les viandes bovines peut être obtenue sur simple demande auprès du Service Qualité.



Mise à jour : janvier 2015